



Epreuve de jonglerie

L'épreuve de jonglerie est obligatoire pour les deux équipes et attribuera un point supplémentaire pour le match à l'équipe victorieuse de l'épreuve. **Une pénalité de 1 point sera donnée en cas de refus.** Elle débutera à **13h00** et le match à **13h30**.

Il sera tenu compte du total des 8 meilleurs résultats sur les 12 participants de chaque équipe sur l'ensemble des contacts (tête et pieds). En cas d'égalité le total des 9 meilleurs sera pris en compte et cela jusqu'au 12^{ème} si nécessaire.

Limitation à 50 contacts pied gauche, 50 contacts pied droit et 30 têtes (sans surface de rattrapage).

Le meilleur score des 2 essais dans chaque spécialité sera retenu

Départ de jonglerie obligatoirement au sol sauf pour les contacts à la tête.

Modalité : les jongleries des 2 équipes sont réalisées simultanément.

Le comptage est effectué par le dirigeant de l'équipe adverse.

Chaque équipe possède sa feuille de jonglerie et l'archive pour contrôle éventuel de la commission.

Avant d'être envoyée au district organisateur la feuille de match doit comporter : le nom du vainqueur et le total des jongleries.

FEUILLE DE JONGLERIE DU CLUB DE

N° maillot et Nom du joueur	Essais	JONGLERIES			SCORES RETENUS			Total
		PIED Droit (50 max)AMP	PIED Gauche (50 max)	TETE (30 max)	Pied Droit	Pied Gauche	Tête	
1	1							
	2							
2	1							
	2							
3	1							
	2							
4	1							
	2							
5	1							
	2							
6	1							
	2							
7	1							
	2							
8	1							
	2							
9	1							
	2							
10	1							
	2							
11	1							
	2							
12	1							
	2							

Match du

Equipes en présence :

Nom équipe vainqueur

Signature des Responsables

Total 8 Joueurs	
Total 9 Joueurs	
Total 10 Joueurs	
Total 11 Joueurs	